

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les inscriptions aux formations organisées par Carroussel Académie (organisme de formation) impliquent l'adhésion pleine et entière du(de la) responsable de l'inscription et du(de la) participant(e) aux présentes conditions générales qui s'appliquent de plein droit et prévalent sur tout autre document et sur toute autre condition, à l'exception de celles prévues par la loi et de celles qui ont été acceptées expressément entre Carroussel Académie et le(la) responsable de l'inscription.

Le fait que l'organisme de formation ne se prévale pas à un moment de l'une des présentes conditions ne peut pas être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des conditions générales de vente.

De même, la nullité d'une des stipulations n'entraînerait pas l'annulation des conditions générales de vente dans leur ensemble qui seraient maintenues dans tous leurs autres effets.

ARTICLE 2 – INSCRIPTION

Le(la) responsable de l'inscription peut procéder à l'inscription :

- soit en ligne sur le site internet www.carroussel-beaute.fr en suivant le processus de demande d'inscription ;

- soit par mail en retournant le formulaire d'inscription à jour remis par mail à la suite de la demande d'inscription, accompagné des documents spécifiés. À réception du dossier complet, sous réserve des places disponibles, l'organisme de formation Carroussel Académie adresse une confirmation d'inscription ainsi qu'un contrat ou une convention en deux exemplaires.

Le processus d'inscription en ligne ou l'envoi du formulaire d'inscription par mail vaut commande ferme et définitive engageant le(la) responsable de l'inscription. Dans tous les cas, le(la) responsable de l'inscription doit retourner sans délai un exemplaire original du contrat ou de la convention dûment signé pour que la réservation de sa place soit assurée, sous réserve des disponibilités.

Le contrat ou la convention peut faire l'objet d'un avenant uniquement s'il est accepté par les parties. À ce titre, toute demande par le(la) responsable de l'inscription de changement du(de la) participant(e) ne sera possible que sous réserve d'acceptation expresse par Carroussel Académie.

ARTICLE 3 – DURÉE – CALENDRIER – LIEU D'EXÉCUTION

Le calendrier, la durée ainsi que le lieu de déroulement des formations, objet de l'inscription sont précisés par e-mail une fois la demande d'inscription effectuée, ainsi que sur les documents de communication de Carroussel Académie et le contrat ou la convention visé(e) à l'article 2.

ARTICLE 4 - PRIX – PAIEMENT

4.1- Le prix de chaque formation est indiqué sur le formulaire d'inscription à jour et il est exprimé en euros et hors taxes. Le prix est forfaitaire et correspond au coût de la formation. Sauf mention expresse sur le formulaire d'inscription, le prix ne comprend que la prestation au titre de la formation en fonction de la formule choisie, tous les autres frais (tels que, à titre indicatif, frais de déplacement, d'hébergement, de restauration) restant sous la responsabilité et à la charge du(de la) responsable de l'inscription ou des participant(e)s.

4.2- Les éventuelles offres commerciales, ne s'appliquent que sous-réserve qu'elles soient expressément précisées dans les documents de communication et d'en respecter les conditions. Elles ne sont pas cumulables entre elles.

4.3- Le(la) responsable de l'inscription ou, à défaut, le(la) participant(e) doit régler directement le prix de la prestation à Carroussel Académie, à charge pour lui de faire sous sa responsabilité les éventuelles démarches de prise en charge et de remboursement total ou partiel de la formation par un organisme.

4.4- Pour les formations souscrites et payées par le(la) stagiaire participant dans les conditions des articles L6353-3 et suivants du code du travail, ce dernier ne devra verser aucun acompte avant l'expiration du délai de 10 jours visé à l'article 6.1.

À l'expiration de ce délai, le(la) stagiaire participant procédera au paiement d'un acompte de 30% du montant total net de TVA (exonéré de TVA - art. 261.4.4 a du CGI) de la prestation et remettra à titre de garantie un chèque correspondant au solde qui devra être réglé au fur et à mesure de l'avancement des prestations et au plus tard le dernier jour de la formation.

4.5- Le règlement est effectué par chèque ou par virement sur le compte suivant : IBAN : FR76 1009 6184 2400 0204 3790 154 BIC : CMCIFRPP-Titulaire du compte : Carroussel Académie ou, faute de paiement du solde à l'échéance dans le cas visé à l'article 4.5, par encaissement du chèque de garantie.

4.6- En cas de non-règlement aux échéances par un(e) participant(e) ou le(la) responsable de l'inscription, Carroussel Académie se réserve la possibilité de suspendre le suivi de sa prestation, l'intégralité du prix restant dû.

4.7- Toute prestation commandée est due en intégralité, à l'exception des cas d'application des conditions visées aux articles 5 et 6.

ARTICLE 5 – ANNULATION

5-1. L'annulation d'une inscription à une formation par le(la) responsable de l'inscription ou le(la) participant(e) n'est possible et n'entraîne aucuns frais que sous-réserve d'être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et d'être reçue par l'organisme de formation Carroussel Académie au plus tard 21 jours avant le premier jour de la formation.

Si l'annulation de la formation intervient entre 21 et 15 jours avant le premier jour de la formation, il sera facturé 30 % net de TVA (exonéré de TVA - art. 261.4.4 a du CGI) du montant total de la formation.

100% du montant total de la formation net de TVA (exonéré de TVA - art. 261.4.4 a du CGI) si l'annulation ou le report intervient moins de 15 jours avant le début du stage.

5.2- À défaut de respect de ces conditions propres aux formations, en cas d'absence à la formation, de retard, de participation partielle, de cessation anticipée pour toute autre raison qu'un motif impérieux pour le(la) participant(e) lié à un cas de force majeure dûment reconnu le contraignant à une suspension ou un arrêt du suivi de la prestation, le(la) participant(e) ou, à défaut, le(la) responsable de l'inscription sera redevable envers Carroussel Académie de l'intégralité du montant de la prestation à plein tarif.

5.3- L'organisme de formation Carroussel Académie se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une prestation. Lorsque le report n'est pas possible pour le(la) participant(e), Carroussel Académie procède au remboursement de la totalité des frais d'inscription, à l'exclusion de tout autre coût.

5.4- Aucun remboursement ne sera productif d'intérêts.

ARTICLE 6 – CAS PARTICULIERS DE POSSIBILITÉ DE RÉTRACTATION

Pour les inscriptions à des formations souscrites et payées par le(la) participant(e) stagiaire dans les conditions des articles L6353-3 et suivants du code du travail, le(la) participant(e) dispose d'un délai de rétractation sans frais de 10 jours calendaires à compter de la signature de la convention visée à l'article 2.

Cette faculté de rétractation devra être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Carroussel Académie à l'adresse visée à l'article 12, reçue avant l'expiration de ce délai.

ARTICLE 7 – ATTESTATION DE PARTICIPATION

Une attestation de participation est remise à chaque participant(e), à l'issue de l'intégralité de la prestation, uniquement si le(la) participant(e) l'a suivie dans son intégralité.

ARTICLE 8 – DONNÉES NOMINATIVES

En s'inscrivant et en participant aux prestations organisées par Carroussel Académie, le(la) responsable de l'inscription et le(la) participant(e) donnent leur consentement exprès à la collecte par Carroussel Académie des données personnelles qu'ils communiquent pour la seule finalité de la gestion de l'inscription, du suivi et des suites de la prestation ainsi que de la communication de toute information en lien avec la prestation. Les données nominatives qui sont demandées nécessaires au traitement de la demande d'inscription et au suivi de la prestation restent exclusivement destinées à un usage interne par Carroussel Académie. Le(la) responsable de l'inscription et le(la) participant(e) disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations les concernant, en formulant une demande écrite auprès de Carroussel Académie.

ARTICLE 9 – DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE - CONFIDENTIALITÉ

Droit à l'image 9.1- Carroussel Académie est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations, qu'elle propose. Les contenus et/ou supports pédagogiques, quelle que soit leur forme, utilisés par Carroussel Académie dans le cadre de l'exécution de ses prestations demeurent sa propriété exclusive. Une utilisation totale ou partielle sans droit de ces contenus et/ou supports sera de nature à engager la responsabilité du(de la) participant(e) concerné(e). En particulier, le(la) responsable de l'inscription et le(la) participant(e) s'interdisent d'utiliser ces contenus pour exercer une prestation identique ou similaire à celle de Carroussel Académie.

9.2- Toute information relative au savoir-faire exclusif de Carroussel Académie dont le(la) participant(e) aura été informé(e) à l'occasion de l'exécution de la prestation et plus généralement tout document propre à Carroussel Académie sont strictement confidentiels et il est strictement interdit au(à la) participant(e) de les divulguer.

9.3- En s'inscrivant et en participant aux prestations organisées par Carroussel Académie, le(la) participant(e) est informé(e) qu'il(elle) pourra être photographié(e) au cours de la formation et il(elle) consent à ce que son image puisse être utilisée sur des supports d'information relatifs à l'activité de Carroussel Académie.

9.4- Il incombe au(à la) responsable de l'inscription d'avertir le(la) participant(e) des obligations visées au présent article et, plus généralement, de celles issues des présentes conditions générales de vente. Par conséquent, toute violation des présentes conditions générales engagerait la responsabilité du(de la) responsable de l'inscription ainsi que celle du(de la) participant(e).

ARTICLE 10 – SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Les participant(e)s sont tenu(e)s de respecter le règlement intérieur de l'établissement dans lequel se déroulent les prestations. Pour les formations, les participant(e)s sont en outre tenu(e)s de respecter le règlement intérieur de Carroussel Académie. Elle se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment tout(e) participant(e) dont le comportement générerait le bon déroulement de la prestation ou manquerait gravement au règlement intérieur applicable.

Pour les formations, les éventuelles sanctions seront mises en œuvre dans les conditions visées au règlement intérieur de Carroussel Académie.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ

Carroussel Académie ne saurait pas voir sa responsabilité engagée s'agissant des sanctions résultant du comportement du(de la) participant(e) concerné(e). Les obligations souscrites par Carroussel Académie dans le cadre de ses prestations sont des obligations de moyen et non des obligations de résultat. Carroussel Académie n'est pas responsable des dommages subis par le(la) participant(e) du fait de sa responsabilité et de tout dommage subi sur les effets personnels qu'il(elle) aura apportés et qui restent sous la responsabilité exclusive du(de la) participant(e). En toute hypothèse, toute indemnité sollicitée par le(la) responsable de l'inscription ou le(la) participant(e) ne pourra pas dépasser le montant de la prestation objet de l'inscription.

ARTICLE 12 – ÉLECTION DE DOMICILE

Tous les envois de correspondance visés aux présentes conditions générales de vente devront être transmis à la société Carroussel Académie à l'adresse suivante : - 130 avenue de la République, 63118 Cébazat. Les présentes conditions générales de vente ainsi que les ventes effectuées par l'intermédiaire de Carroussel Académie sont soumises au droit interne français.

Toute contestation ou litige devra donner lieu à une recherche de solution à l'amiable. À défaut, les litiges avec un(e) responsable de l'inscription professionnelle relèveront de la compétence du Tribunal de commerce de Clermont Ferrand et les autres des juridictions françaises compétentes.